

Espérons du moins, que nous aurons bientôt la satisfaction d'apprendre que les allemands ont été poussés au delà de la ligne de Hindenburg d'où ils partirent au printemps; que Mangin a tourné le massif de St. Gobain en marche vers Laon et que le maréchal Haig a mis la main sur Douai.

Nos forces augmentent toujours par l'apport américain et celles de l'ennemi diminuent sensiblement. Leur moral ("morale", disent les anglais) est sérieusement affecté.

Rien de neuf ou d'important ne s'est passé en Italie ou en Albanie.

On parle d'un absolu refroidissement entre la Turquie et la Bulgarie sur une question de frontières. C'est la fable de l'huître et des plaideurs. L'Allemagne est là qui les guette.

En Russie le règne de la Terreur continue. Les bolchevics se noieront dans une mer de sang.

Le 11 septembre 1918.

A. Gobeil.

Les mots et les images ont plus de pouvoir sur l'âme des multitudes que tous les arguments.

DR LEBON.

Le soir de la vie apporte avec soi sa lampe.

JOUBERT.



Honte à ces maudits Anglais qui exploitent nos inventions contre nos villes non fortifiées!

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Québec, 7 septembre 1918.

Monsieur le directeur

de "La Vie Canadienne,"

Québec.

Monsieur le directeur,

Deux de mes amis discutaient vivement l'autre jour sur la participation du Canada à la guerre actuelle. Nous avions le devoir d'intervenir, soutenait l'un; nous ne l'avions aucunement, prétendait l'autre. Je me contentai de les écouter, ne me trouvant pas assez renseigné pour prendre parti.

Une fois de plus, au cours de la dispute, j'ai entendu rappeler cette espèce de dicton : "Quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre." Que penser de l'axiome? Je voudrais enfin savoir à quoi m'en tenir. Auriez-vous la bonté de me donner votre opinion?

Je lis régulièrement votre revue. Elle est intéressante, instructive, pleine d'idées justes et saines. Je sais que sa réponse ne manquera pas d'être pleinement satisfaisante.

Veuillez, monsieur le directeur, agréer mes remerciements anticipés et me croire votre tout dévoué.

B. G.

RÉPONSE

Le droit international s'exprime très clairement sur le sujet dont parle notre correspondant: Quand la métropole est en guerre, enseigne-t-il, la colonie est aussi en guerre.

Le droit international divise bien les colonies en trois sortes, selon la forme de gouvernement ou mieux le mode d'administration; mais en matière de guerre il les solidarise toutes indistinctement avec leur métropole. Il est donc également vrai de dire: Quand la France est en guerre, l'Algérie est en guerre; quand l'Angleterre est en guerre, le Canada est en guerre.

C'est pourquoi Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême, a écrit dans le jugement déjà célèbre qu'il a porté récemment : "Au mois d'août 1914, l'Empire entra en guerre. *De droit et de fait*, le Canada et toutes les possessions britanniques entraient au même instant en guerre. Dès lors, à n'en point douter, tous les sujets mâles du Canada, de 18 à 60 ans, pouvaient être mis en activité de service..."

Remarquez bien l'expression : *de droit et de fait* nous entrons en guerre avec la métropole; que nous le